



Bellevigne-en-Layon

LA FEUILLE

DE BELLEVIGNE-EN-LAYON

N°10

Juillet - Août - Septembre 2022



VIE MUNICIPALE

Balade au marché
de Thouarcé

Page 3

CITOYENNETÉ

Énergies renouvelables :
un forum citoyen

Page 5

ENVIRONNEMENT

Protégeons la ressource
en eau

Page 11



SOMMAIRE

Vie municipale – p. 3

Promenade sur le marché de Thouarcé

Citoyenneté – p.4

Retour sur le forum citoyen

Énergie renouvelable – p.5

Un forum sur les énergies renouvelables en septembre

Services municipaux – p. 6 et 7

Découvrez le trombinoscope des agents de la commune

Travaux – p. 8 et 9

Bellevigne-en-Layon investit pour vous

Environnement – p. 10 et 11

Gestion des déchets et préservation de la ressource en eau

Économie – p. 12

Toute l'actualité économique

L'administration à votre service – p. 13 et 14

Les informations pratiques du quotidien

Culture – p. 15

Découvrez l'actualité culturelle de la rentrée

Sports – Loisirs – p. 16

Le centre socioculturel vous informe – p. 17

Personnel municipal – p. 18

CCLLA – p. 19

Agenda des manifestations – p. 20



Chères Bellevignaises, chers Bellevignois,

La démarche engagée sur la citoyenneté connaît une première étape, après les différentes sollicitations organisées depuis le début de l'année : rencontres avec les habitants, questionnaire « papier » et dématérialisé, ateliers avec les élus et les agents, journée de restitution de l'enquête et d'échanges du 21 mai. Une synthèse de tous ces temps forts est en cours de réalisation et sera prochainement présentée au conseil municipal. Des actions seront proposées afin de transformer cette première phase en actions concrètes et en projet de territoire citoyen. Nous reviendrons vers vous pour vous en informer dans les prochains mois.

Vous trouverez dans ce magazine une page consacrée aux énergies renouvelables. En effet, nous nous trouvons, de plus en plus, confrontés à la question de la production d'énergies, accentuée depuis plusieurs mois par le contexte international. Le récent appel des trois énergéticiens français à diminuer notre consommation d'électricité en est une preuve supplémentaire. Cette situation amène tous les territoires à s'interroger sur la contribution à cette production, afin de diminuer la dépendance énergétique et l'utilisation d'énergies fossiles. Diverses actions ont déjà été menées sur le territoire bellevignois : méthanisation, toitures photovoltaïques publiques et

ÉDITO DU MAIRE

privées, et d'autres réflexions sont en cours : trackers solaires... La production d'électricité par l'éolien est également à l'ordre du jour, puisque la commune est sollicitée sur plusieurs potentiels. Le conseil municipal a décidé de n'accompagner qu'un seul de ces projets, avec un portage citoyen en partenariat avec l'association ELLA « Energies Loire Layon Aubance », dans l'esprit de citoyenneté évoqué plus haut, ainsi que pour accentuer la contribution du territoire communal à la production d'électricité.

À ce titre, un forum : BELLEVIGNE-EN-TRANSITION ENERGETIQUE, sera organisé les 23 et 24 septembre prochain, afin de permettre aux habitant(e)s qui le souhaitent de s'informer sur l'ensemble de ces sujets, dont, bien évidemment, l'éolien.

Enfin, je tenais à souligner que diverses associations, dont les associations de parents et les comités des fêtes, ont pu, à nouveau, organiser des fêtes qui avaient été mises en sommeil depuis 2 ans (fête de la musique, feux d'artifice, kermesses et fêtes de fin d'année scolaire, animations diverses). La fréquentation constatée montre bien que cela manquait. Un grand merci à tous les organisateurs, et je souhaite un bel été à toutes et tous les Bellevignois(es).

Jean-Yves LE BARS
Maire de Bellevigne-en-Layon



Feuille de Bellevigne-en-Layon n°10 - juillet - août - septembre 2022.

Directeur de publication : Jean-Yves Le Bars ;

Rédaction : Camille Gaborit, Initiatives emplois, Piscine du Layon, Centre socioculturel des coteaux du Layon, Coline Guérin (CCLLA), 3R d'Anjou.

Mise en page : Camille Gaborit

Impression : Layon impression - tiré à 2 880 exemplaires

Distribution : Initiatives emplois

Photographies/illustrations : Mairie de Bellevigne-en-Layon, Pixabay, Freepik, CCLLA, centre socioculturel, Anjou Fibre, CLAP de Rablay, ELLA, Initiatives emplois, Villages en scène, Piscine du Layon

BALADE ESTIVALE AU MARCHÉ DE THOUARCÉ

Sur la commune, il est possible de profiter d'un marché alimentaire et non alimentaire qui s'installe tous les mardis matins sur la place du Champ-de-Foire. Mardi 21 juin, premier jour de l'été, nous sommes allés à la rencontre des commerçants présents. Suivez le guide !



Il est 9 h 30, le marché est ouvert depuis quelques heures maintenant, les commerçants ont installé leurs étals ou leur camion et les clients attendent d'être servis sous un soleil radieux et dans la bonne humeur. **12 marchands sont présents ce jour, et l'offre est vaste : volailler, charcutier, poissonnier, boulanger, chocolatière, fromagère, maraîchers, horticulteur, épicerie vrac pour l'alimentaire auxquels s'ajoutent l'habillement femme (Véronique Gallard) et un vendeur de chaussures (JLG chaussures).**

Du bio et beaucoup de local

L'occasion de se nourrir pour la semaine avec des produits frais, bios pour certains et locaux pour beaucoup ! En effet, Benjamin, « les petits pâtons », vend ses pains bios 100 % levain, la farine est issue des Moulins de Sarré à Gennes-Val-de-Loire. Roland Rideau, les « Volaille Kikour », vend ses rillettes de poulet, fabriquées maison et issues de son élevage de poulets bios et de plein air à Rablay-sur-Layon. Toujours bio et local, l'épicerie « Mon bio camion » dispose de nombreux produits (alimentaires ou non) dont 80 % sont issus du département ou de la région.

« Valanjou primeur » vend de nombreuses variétés de fruits et légumes, dont une partie produite par leurs soins. C'est également le cas de Jean-Pierre Desille (Brissac-Loire-Aubance) et ses légumes, fruits, graines et céréales et « Barreaux horticulture » (Martigné-Briand), producteur de plants aromatiques, plants décoratifs et légumes, selon les saisons ! Pour compléter cette offre, la charcuterie Picherit (Notre-Dame-d'Alençon) propose des charcuteries fabriquées par ses soins. Enfin, L'atelier de Cathy vend des pâtisseries, chocolats et autres gourmandises fabriquées à Thouarcé !

Un poissonnier toutes les semaines !

Nouveauté sur le marché, la poissonnerie Colineau s'est installée au printemps dernier. Ils seront présents toutes les semaines à partir du 5 juillet : « nous vendons ici des produits que nous ne vendons pas ailleurs, notamment des poissons entiers. Nous trouvons ce marché très agréable et avons d'ailleurs arrêté deux autres marchés pour nous libérer et pouvoir venir toutes les semaines. »

Un marché agréable et convivial

Lorsque l'on demande à ces commerçants/producteurs ce qu'ils pensent du marché de Thouarcé, tous sont unanimes : « **c'est un vrai lieu de vie ! C'est un petit marché, certes, mais les clients ne viennent pas pour se promener** » indique Roland Rideau. « **On apprécie la proximité avec notre clientèle et sa fidélité** », « **les Bellevignois nous connaissent, le marché est dynamique et les échanges sont riches** » de l'avis de plusieurs marchands, dont beaucoup viennent depuis plus de 30 ans ! Un sentiment partagé du côté de Mon Bio Camion : « **c'est un marché convivial, nous avons développé un lien avec la clientèle et les clients entre-eux également** ». En bref, les partages de recettes et les conseils fusent le mardi matin !

En tout, une quinzaine de commerçants vient de manière régulière, en plus d'autres marchands qui prennent place ponctuellement. N'hésitez pas à aller à leur rencontre et à profiter de ce lieu de vie convivial et agréable en coeur de village.



SAMEDI 21 MAI : RETOUR SUR UNE JOURNÉE CITOYENNE



UN FORUM CITOYEN RICHE EN ÉCHANGES ET PARTAGES

Samedi 21 mai se tenait le Forum citoyen de la commune. Ce forum était la suite de l'enquête menée en début d'année et des ateliers élus/agents qui ont eu lieu en mars et avril (*voir la double page consacrée à ce projet dans le numéro précédent*). Il a réuni une trentaine de personnes.

Un travail collectif

Les citoyens et élus présents se sont vus présenter les résultats de l'enquête par Sarah Bagourd, de l'association Empreintes citoyennes, qui a accompagné la commune dans cette démarche. Ensuite, les participants se sont répartis sur les différentes tables afin de travailler sur des thématiques précises. L'objectif : proposer des actions concrètes que la commune pourrait mettre en place afin de favoriser la citoyenneté à Bellevigne-en-Layon.

Une journée sous le signe de l'écoute

Les échanges furent nombreux et pertinents, le tout sous un beau soleil et dans une ambiance conviviale. Habitants, représentants d'associations et élus ont pu partager leurs points de vue et s'exprimer sereinement. Chacun est reparti satisfait de cet événement qui pose les bases du projet citoyen.

En effet, la prochaine, et dernière étape de ce travail de plusieurs mois est la rédaction d'un projet citoyen qui sera adopté en conseil municipal. Ce projet détaillera les actions concrètes qui seront mises en place dans les années à venir*.

*À l'heure où nous écrivons ces lignes, le conseil municipal ne s'est pas encore réuni. Le détail du projet de citoyenneté vous sera donc détaillé dans un prochain numéro de la feuille de Bellevigne.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES PREND LA RELÈVE

À l'issue du Forum, Jean-Yves Le Bars, maire de Bellevigne-en-Layon, a présenté à l'assemblée 10 des 14 élus du conseil municipal des jeunes (4 d'entre eux étaient excusés). S'en est suivi un pique-nique partagé à l'ombre des arbres. Dès 14 h 30, l'ensemble des élus se sont répartis sur les 5 communes déléguées pour accompagner la marche zéro déchets, à l'initiative du CMJ. En tout, 70 personnes ont participé à ces marches qui furent un vrai succès. Les participants, pour la plupart venus en famille, ont aimé cette expérience et ont souhaité qu'elle soit reconduite régulièrement.



DES PROJETS ÉOLIENS DÉBATTUS

Le conseil municipal, réuni le 7 juin dernier a longuement débattu sur des projets de parcs éolien qui pourraient potentiellement voir le jour. Il s'agit des parcs suivant :

- « Ferme de la Marette », entre Champ-sur-Layon et Thouarcé, porté par la société Énergie Team, en partenariat avec la société ERCLLA et Alter énergie
- « La Perrière », sur la commune de Champ-sur-Layon, porté par la société David Energies, en partenariat avec Alter Energie et Énergie Partagée
- « Montilliers - Faveraye-Mâchelles » porté par la société Neoen.

Un avis favorable au premier projet a déjà été émis par la commune il y a plusieurs années, l'objet de ce débat était de confirmer cet avis favorable et de s'exprimer sur les deux autres projets, avec la condition impérative, déjà exprimée en 2020, qu'il y ait un portage citoyen. Après vote à mains levées, le conseil municipal décide d'approuver le premier projet (12 voix pour) mais de donner un avis défavorable aux deux autres.

La société Energie Team doit désormais déposer le permis de construire pour le parc de la Ferme de la Marette. Comme le veut la procédure, une enquête publique suivra ce dépôt de permis, en 2023.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le 7 juin, le conseil municipal donnait un avis favorable à la création d'un parc éolien sur la commune. Afin de répondre au mieux aux interrogations des citoyens, un forum d'échange et d'informations sur les énergies renouvelables aura lieu les 23 et 24 septembre. L'entreprise Énergie Team, l'association ELLA et Alter énergie, porteurs du projet, seront notamment présents pour plus d'informations.



BELLEVIGNE-EN-TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UN FORUM SUR LES ÉNERGIES



ELLA : UNE ASSOCIATION CITOYENNE

L'association ELLA (énergies Loire Layon Aubance renouvelables et citoyennes) est une association de citoyens, habitants du territoire Loire Layon Aubance, agissant en faveur du développement des énergies renouvelables.

Cette association porte et/ou initie des actions pour l'implantation d'équipements photovoltaïques ou éoliens. Par le biais de sa société ERCLLA, elle permet également à chaque citoyen qui le souhaite d'investir dans un projet par l'achat d'actions. ELLA a par exemple participé à la restauration de la salle des Rondières.

Si vous souhaitez les rejoindre ou participer à un projet, contactez-les : contact@ella49.fr - ella49.fr

Gelées tardives, canicules précoces, orages et tempêtes de plus en plus violents... depuis quelques années, nous sommes témoins des conséquences du dérèglement climatique, lié à l'activité humaine et à l'utilisation des énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole). En parallèle, les prix de l'énergie ne cessent d'augmenter, mettant en avant la nécessaire question de la transition énergétique.

Pour cette raison, la commune de Bellevigne-en-Layon, en partenariat avec l'association ELLA (*ci-contre*), organise un forum d'échanges et d'information sur ce thème de la transition.

Rendez-vous vendredi 23 et samedi 24 septembre prochain à la salle des fêtes de Faye-d'Anjou.

AU PROGRAMME :

Vendredi 23 septembre

- 17 h > 20 h : Rencontrez les acteurs de la transition énergétique : association ELLA, projet éolien citoyen de l'hyrôme, unité de méthanisation, Alter énergies, Energie Team, Enercoop, Communauté de communes...

- 20 h : « Parlons climat avec énergie » une conférence sur les conséquences de l'utilisation des énergies fossile sur le climat et les leviers d'action possibles.

Samedi 24 septembre :

- 10 h > 13 h : Rencontrez les acteurs de la transition énergétique

- L'après-midi : visites guidées du parc éolien de l'Hyromé et de l'unité de méthanisation de Faveraye-Mâchelles.

Le programme complet et détaillé sera communiqué dans le courant du mois de septembre.

Pour aller plus loin sur cette question environnementale, rendez-vous le samedi 1^{er} octobre, place du Neufbourg pour la fête des possibles (*voir en dernière page*).

SERVICES MUNICIPAUX

SERVICES ADMINISTRATIFS



Laurent Montgobert
Directeur Général des Services



Charlotte Fillion
Assistante du DGS et des élus



Anne-Claire Galisson
Chargée d'administration générale



Anne Bézie
Responsable des ressources
humaines et du service entretien



Camille Gaborit
Chargée de la communication,
de la citoyenneté, de la culture
et de l'événementiel

SERVICE SCOLAIRE/ENFANCE/JEUNESSE



Aurore Bodin-Beaulieu
Responsable du pôle éducation,
enfance, jeunesse et vie sociale



Nathalie Garraud
ATSEM et agent périscolaire
école Jules Spal



Sandy Couplet
ATSEM
remplaçante de **Patricia Monnet**
école Les Sablonnettes



Adeline Malecot
Agent périscolaire
et de surveillance cantine - Thouarcé



Cindy Lebreton
Agent d'animation scolaire
et périscolaire - école Jules Spal



Élise Forest
Agent d'animation scolaire
et responsable périscolaire
école Les Sablonnettes



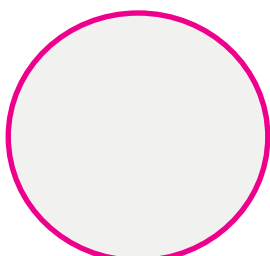
Laetitia Hermenier
Agent d'animation scolaire
école la Clé des Champs



Céline Marboeuf
Agent périscolaire
et de surveillance cantine - Thouarcé



Amandine Chevallier
Agent d'animation scolaire
et périscolaire - école la Clé des Champs



Fabienne Gueffier
Agent périscolaire et de surveillance
cantine - Faye-d'Anjou



Marie-Christine Cabet
Agent de restauration et d'entretien
Thouarcé



Alix Guillet
Agent périscolaire
remplaçant de **Patricia Monnet**
école Les Sablonnettes



Nathalie Lepage

Responsable du service finances et marchés publics



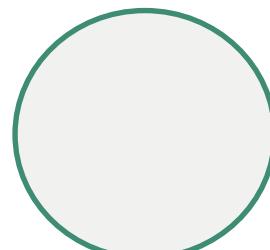
Denis Girandier

Agent du service finances *en renfort*



Sophie Tijou

Agent en charge des titres d'identité



Fabienne Oger

Agent d'accueil mairie (*Faye-d'Anjou*)



Tiffany Giraudet

Agent du service finances et du Centre communal d'action sociale



Stéphanie Caroff

Coordonatrice du pôle proximité et agent d'accueil mairie (*Thouarcé et Bellevigne-en-Layon*)



Isabelle Rondeau

Instructrice du droit des sols et agent d'accueil mairie (*Faveraie-Mâchelles*)



Brigitte Courrillaud

Agent d'accueil mairie et agence postale (*Rablay-sur-Layon et Champ-sur-Layon*)

AGENTS DE BIBLIOTHÈQUES



Corinne Leroy

Responsable des bibliothèques



Alice Thué

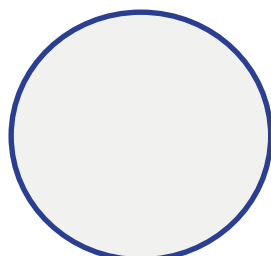
Agent de bibliothèque



Chloé Leray

Agent de bibliothèque

AGENTS D'ENTRETIEN



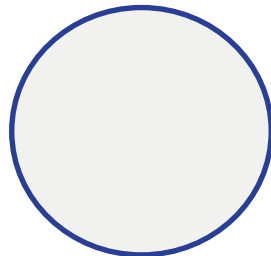
Christine Giffard

Agent d'entretien - *Faye-d'Anjou*



Sylvie Poirier

Agent d'entretien - *Rablay-sur-Layon*



Christelle Malecot

Agent d'entretien - *Faveraie-Mâchelles*

Retrouvez dans votre prochain bulletin municipal le trombinoscope des agents des services techniques intervenant, entre autre, sur les espaces verts, les routes et les bâtiments communaux.

TRAVAUX

DES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU

À THOUARCÉ



Des travaux importants de remplacement des canalisations d'apport en eau potable ont été menés sur la commune de Thouarcé, notamment sur les rues de l'Arbalète et chemin de l'Arbalétrier, ainsi qu'à Fontaine et route de Champ-sur-Layon. Les travaux ont débuté en mars et ont pour objectif d'améliorer le service de l'eau : moins de risques de fuites et de coupures, moins de risque d'altération de la qualité de l'eau grâce aux nouvelles canalisations.



À THOUARCÉ

RÉFECTION DE LA PLACE SAINT-VINCENT

À FAVERAYE-MÂCHELLES

Inscrit au projet de mandat (*voir précédent numéro*) la réfection de la place Saint-Vincent à Favertaye-Mâchelles a débuté le 4 juillet et s'achèvera fin juillet. Le projet prévoit la création de 12 places de stationnements délimitées, dont un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite. L'idée est de favoriser et de sécuriser le stationnement des véhicules pour l'école toute proche et pour les habitants de la rue Saint-Vincent. Par ailleurs, la rue sera élargie pour faciliter les livraisons du viticulteur Trompe Tonneau. Enfin, l'esthétique de cette place ne sera pas mise de côté puisqu'il est également prévu la plantation d'arbres ainsi que des zones végétalisées. Le montant total des travaux s'élève à 39 650 € HT.



Le montant total des travaux s'élève à :
1 045 000 € HT.
La commune bénéficie de subventions de pourcentage :
d'envergure :
• Europe (LEADER) : 50 000 €
• État (DSIL) : 188 634 €
• État (DETR) : 58 879 €
• Région (CTR) : 224 517 €
• Siéml (rénovation thermique) : 60 120 €
• ADEME : 5 866 €
• CAF : 62 076 €





LE NEUFBOURG FAIT PEAU NEUVE

Le bâtiment du Neufbourg, qui abrite notamment France services ainsi que le Centre socio-culturel des Coteaux du Layon est actuellement en cours de rénovation. Découvrez quelques photographies du chantier en cours.

Les travaux concernent la réhabilitation, la rénovation énergétique et la mise aux normes d'accessibilité du bâtiment. Par ailleurs, des travaux de rénovation de la façade seront également engagés ultérieurement.

Ce projet architectural permettra d'améliorer le confort, tant des usagers que des employés des différentes structures occupant les lieux, avec la création de bureaux et salles d'accueil et de permanences.

Il est ainsi question de changer les ouvertures, revoir la charpente et la toiture et remplacer l'isolation. Un nouveau système de chauffage par géothermie sera installé afin de limiter l'impact carbone du bâtiment et d'améliorer le confort thermique.

Les sols, murs et plafonds vont également être entièrement repris. Surtout, afin d'assurer un accueil optimal pour toute la population, l'accessibilité, notamment aux personnes à mobilité réduite sera améliorée, avec l'installation d'un ascenseur.

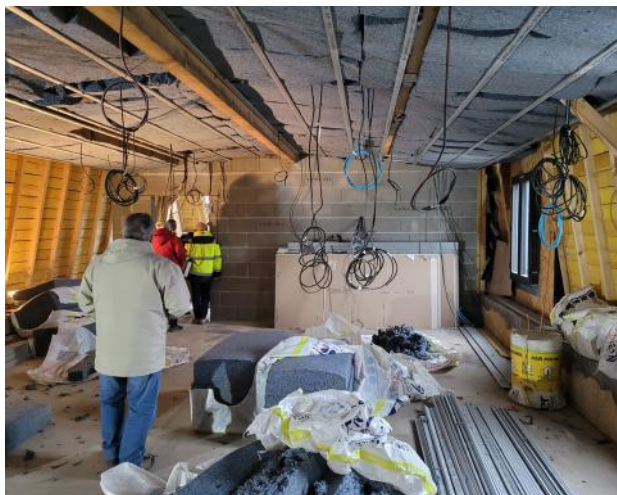
La fin des travaux est prévue pour 2023.



Le Neufbourg accueillera ensuite plusieurs organismes jouant un rôle important auprès du public. S'y trouveront notamment les bureaux du Centre Social des Coteaux du Layon ainsi que de l'association d'insertion Initiatives emplois.

France service, déjà présent au Neufbourg, recevra également le public dans de meilleures conditions. Un espace accueil est prévu ainsi que des bureaux pour l'ensemble des organismes proposant des permanences : Caf, département, finances publiques...

Les agents d'accueil se tiennent par ailleurs à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches administratives.



ENVIRONNEMENT

► DÉPÔTS SAUVAGES : ATTENTION AUX SANCTIONS

Lors du conseil municipal du 4 avril dernier, les élus de la commune ont adopté les montants des sanctions qui seront appliquées en cas de dépôts sauvages de déchets.

Le dépôt sauvage consiste à abandonner un ou plusieurs déchets (sacs poubelles, verres, contenants divers, électroménager, déchets de chantiers etc.) sur l'espace public ou dans un lieu qui n'est pas dédié au traitement de ces derniers (champ, chemin...).

Une pratique dangereuse

Cette pratique peut se révéler dangereuse pour l'environnement et pour la santé publique, particulièrement si les déchets en question sont toxiques (amiante, mercure, produits chimiques...). Cela contribue également à la dégradation du cadre de vie de chacun. Enfin, chaque dépôt sauvage signalé nécessite une intervention pour les services techniques. Des agents doivent se déplacer et récolter les déchets afin de les éliminer correctement, ceci perturbe les plannings de travail et entraîne un coût

supplémentaire (déplacement et main d'œuvre) pour la collectivité.

Des sanctions pour les contrevenants

Aussi, il a été décidé de l'instauration de sanctions financières pour les contrevenants. La sanction comprend une amende forfaitaire de 500 € (1 000 € pour des déchets dangereux) à laquelle s'ajoute les frais d'intervention des agents techniques :

- Enlèvement d'un dépôt sauvage inférieur à 1 m³ : 150 €
- Enlèvement d'un dépôt sauvage supérieur à 1 m³ : 200 € par m³ supplémentaire
- Déplacement d'un véhicule : 100 € (forfait pour une demi-journée)
- Intervention d'un agent : 24 € de l'heure.

La commune tient à rappeler la responsabilité de chaque citoyen dans la préservation et l'entretien de notre environnement et compte sur votre compréhension.



Mémo tri

Secteur Loire Layon
Aubance
2022

Emballages

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

TOUS LES EMBALLAGES ET LES BRIQUES EN CARTON



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



LES EMBALLAGES EN MÉTAL



Ordures Ménagères

LES PAPIERS EN CONTACT AVEC DES ALIMENTS OU SALSIS



LA VAISSELLE CASSEE



TEXTILES HYGIÉNIQUES



LES OBJETS EN PLASTIQUE



LES AUTRES DÉCHETS



Colonne à verre

LES BOUTEILLES, LES BOCAUX ET LES POTS EN VERRE



Colonne papiers

TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT



Composteur

Épluchures, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œuf, restes alimentaires, essuie-tout, déchets verts du jardin, litière d'animaux herbivores (lapin, cochon d'inde, hamster...), etc.



L'application Guide du Tri

© I T E O



L'emplacement des colonnes est disponible sur : www.3rdanjou.fr

► TRI SÉLECTIF : 3R D'ANJOU RAPPELLE LES CONSIGNES

Retrouvez le guide interactif du tri et plus d'informations sur les déchets sur :

www.3rdanjou.fr



▶ LE COMPOSTAGE EN QUELQUES MOTS

En moyenne, les biodéchets (épluchures, restes alimentaires, déchets de jardin) représentent près d'1/3 de ce que nous jetons. Dans la poubelle, c'est l'équivalent de 30 à 50 kg par habitant chaque année. Le compostage représente une action phare pour réduire sa quantité de déchets.

Pour composter vos biodéchets, vous pouvez réaliser un tas dans un coin de votre jardin ou utiliser un composteur. Dans ce dernier cas, les 3RD'Anjou peuvent vous en fournir un, moyennant une participation de 20 € pour un composteur de 300 L environ.

Une fois votre composteur installé vous pourrez y-déposer les déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, fruits et légumes abîmés etc) ; les déchets de jardin

(feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, les petits branchages etc.) et les déchets de maison (mouchoirs en papier, cendres de bois, sciures et copeaux, papier journal etc).

À l'inverse, vous ne pourrez pas y déposer : les produits synthétiques non-biodégradables, les couches-culottes, les bois vernis ou peints, les produits chimiques. N'oubliez pas que nombre de ces déchets peuvent être recyclés. Déposez-les dans les bacs adéquats ou en déchèterie. Afin d'éviter d'attirer les rongeurs, ne pas déposer de viandes, de poissons, de crustacés ou encore de coquillages, etc.

Après quelques mois et un peu d'attention vous pourrez utiliser le compost produit pour fertiliser votre terrain ou votre jardin. Vos fleurs et vos légumes vous remercieront !



LE SAVIEZ-VOUS ?

La pelouse peut également être déposée au pied des arbustes et des haies en guise de paillage (voir ci-dessous).

▶ SÉCHERESSE : PRÉSERVONS LA RESSOURCE EN EAU



Après avoir connu un hiver pauvre en précipitations et un printemps particulièrement chaud et sec, les réserves en eau sont malheureusement à un niveau préoccupant alors que débute l'été. En conséquence, la préfecture de Maine-et-Loire prend des mesures.

La préfecture a ainsi pris de nombreux arrêtés de restriction de l'usage de l'eau, et ce, dès le début du mois de mai. Ces restrictions concernent aussi bien les particuliers que les professionnels et collectivités. Aussi, le remplissage des

piscines et plans d'eau, le nettoyage des façades, toitures, terrasses sont interdits, tout comme le lavage des voitures (hors stations de lavage).

Par ailleurs, l'arrosage des pelouses, jardins, massifs et espaces verts, tout comme des terrains de sports ou golfs sont interdits la journée entre 8 heures et 20 heures. L'arrosage des jardins potagers reste autorisé mais en limitant au maximum la consommation d'eau. **Attention, les personnes disposant d'un puit sont également concernées**

par ces mesures. En effet, ces derniers puisent également l'eau dans les nappes souterraines.

Pour les jardins, n'hésitez pas à recourir au paillage, une technique qui consiste à déposer de la paille, des tontes de pelouses ou des branchages broyés au pied des plants et plantes afin de garder la fraîcheur du sol et de limiter l'évaporation de l'eau. Ce procédé, en plus de permettre le réemploi de déchets verts, limite le besoin d'apport en eau.

VIE ÉCONOMIQUE

INITIATIVE EMPLOI VOUS INFORME

FERMETURE ESTIVALE

Initiatives emplois vous informe que les bureaux seront fermés au public du 8 au 19 août 2022 inclus. Pour toute urgence, une permanence téléphonique sera en place.
Contact : 02 41 56 11 13.

LA SAISON DES VENDANGES APPROCHE...

Initiatives emplois recherche des vendangeurs et vendangeuses pour la saison 2022.

Notre territoire étant très marqué par la viticulture, une trentaine de poste est à pourvoir. C'est un travail ouvert à tous, les débutant-e-s sont accepté-e-s, à partir de 18 ans. Du covoiturage est possible.

Le début des missions chez les viticulteurs est estimé à la fin août / début septembre 2022.

Parlez-en autour de vous ou candidatez dès à présent.

Contact :
02 41 56 11 13
initiatives.emplois@orange.fr



VIHIERSOIS - THOUARCÉEN - BRISSACOIS

NOUS RECRUTONS DES VENDANGEURS H/F

A partir de fin août / début septembre 2022

DÉBUTANT(E) ACCEPTÉ(E)
COVOITURAGE POSSIBLE

Plus d'infos, contactez nous au 02 41 56 11 13 ou par mail à l'adresse suivante : initiatives.emplois@orange.fr

Initiatives
emplois

Initiatives
emplois
Services



CATERINA SABRY, SPÉCIALISTE EN SHIATSU À THOUARCÉ



« Le Shiatsu est une pratique d'origine japonaise qui consiste à exercer des pressions avec les pouces et les paumes sur l'ensemble du corps, le long des méridiens d'acupuncture, dans le but d'améliorer et de maintenir la santé ».

Caterina Sabry a installé son cabinet au 8 rue des 3 rois à Thouarcé. Elle y reçoit ses patients (adultes et enfants) sur rendez-vous. Elle peut également se déplacer à votre domicile. Une séance dure une heure et est facturée 45 € (30 € pour les moins de 12 ans).

Contactez-là au 06 43 61 40 19 ou cate-shiatsu@outlook.fr.

L'ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE



FERMETURE ESTIVALE DU BUREAU DE POSTE DE THOUARCÉ

Le bureau de poste de Thouarcé fermera ses portes du 26 juillet au 13 août inclus. Les usagers des services postaux sont invités à se rendre aux agences postales communales (APC) de Rablay-sur-Layon et Champ-sur-Layon ou au relais poste de Faye-d'Anjou aux horaires d'ouvertures suivants :

- Rablay-sur-Layon : mardi, mercredi et vendredi, de 14 heures à 18 heures
- Champ-sur-Layon : du mardi au samedi, de 9 heures à 12 h 15.
- Relais poste au bar tabac Chez Denis à Faye d'Anjou : du dimanche au mardi, de 7 heures à 13 heures et du mercredi au samedi, de 7 heures à 20 heures.

▶ UNE NOUVELLE AGENCE POSTALE COMMUNALE

Afin de pallier les fermetures du bureau de poste de Thouarcé qui tendent à se multiplier, la commune, en lien avec La poste, va ouvrir une troisième agence postale communale (APC). Après Rablay-sur-Layon et Champ-sur-Layon, ce sera au tour de la commune de Thouarcé d'être équipée. Cette agence postale se situera au Neufbourg et ouvrira en début d'année 2023.

Les agents pourront procéder à l'affranchissement du courrier, à la vente de timbres, au retrait et au dépôts de courriers, colis et recommandés... Il sera également possible de déposer ou retirer de l'argent liquide pour les clients de la banque postale.

Les horaires d'ouverture de l'APC de Thouarcé seront communiqués au moment de l'ouverture de cette dernière.

▶ CANTINES SCOLAIRES : DES CHANGEMENTS DÈS SEPTEMBRE 2022

Depuis plusieurs mois, élus et agents de la commune travaillent sur la réorganisation des services de restauration scolaire de la commune. Ils sont accompagnés pour cela par le Département de Maine-et-Loire.

L'objectif, à terme, est de permettre aux élèves de tous les établissements scolaires de la commune de bénéficier d'un service harmonisé : mêmes tarifs, même qualité de repas, même organisation dans les cantines. Cette harmonisation s'étalera sur plusieurs années scolaires, et sera débutée dès la rentrée 2022.

Premier changement : les maternelles et CP de l'école Saint-Pierre de Thouarcé, qui déjeunaient jusqu'à présent au collège Saint-Paul, prendront leurs repas à l'école Jules-Spal, cela représente environ 45 enfants. Les primaires de Saint-Pierre continueront de prendre leurs repas au collège dans un premier temps.

Quelques travaux légers de réagencement ainsi que l'achat de nouveau matériel et

meubles seront effectués cet été pour la cantine de l'école Jules-Spal afin de pouvoir accueillir les nouveaux venus dans de meilleures conditions.

Agrandissement du restaurant scolaire de Faveraye-Mâchelles.

En parallèle, et toujours dans ce même objectif d'harmonisation, le conseil municipal a approuvé, lors de la séance du 7 juin, la programmation de travaux d'extension de la cantine de Faveraye-Mâchelles. Il s'agira d'agrandir le bâtiment sur une surface de 55 m² afin de faciliter le temps de repas et de le rendre plus confortable tant pour les enfants que pour les employés. En effet, le bâtiment dans sa configuration actuelle est trop exigu, et ne répond plus aux normes en vigueur. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 138 200 € HT, sur lesquels des financements conséquents peuvent être recherchés (État, Région, Département, CAF), de manière à diminuer le reste à charge pour la Commune.



L'ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE

► UNE CÉRÉMONIE DU 8 MAI SOUS LE SIGNE DE LA CITOYENNETÉ

Dimanche 8 mai, avait lieu sur la commune la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale.

Jean-Yves le Bars, maire de Bellevigne-en-Layon, revient sur cette cérémonie placée sous le signe de la jeunesse et de la citoyenneté :

« Cette cérémonie du 8 mai 2022 était marquée par la situation internationale, par la guerre en Ukraine. Le 9 mai, était aussi la journée de l'Europe, correspondant à la déclaration de Robert Schuman, en 1950. Ce contexte nous amène tous à la vigilance sur cet héritage et la fragilité de la paix.

Toutes les générations sont concernées, et il est essentiel que les plus jeunes le soient également.

C'est le sens de la présence de collégiens du collège Les Fontaines, lesquels ont entamé un travail conséquent autour des notions de citoyenneté, avec la volonté

affichée de Patricia Courtois, ainsi que MM. Tramayes et Bourreau, enseignants.

La construction de cette citoyenneté passe par des actions concrètes, telles que la visite au Mémorial des bunkers de Pignerolle, les contacts noués avec les sapeurs-pompiers ou la gendarmerie, la signature d'une convention avec une unité militaire pour une classe Défense et, bien sûr, le travail de sensibilisation à la mémoire, liée au conflit mondial 1939-1945, qui a amené certains d'entre eux à être présents lors de cette cérémonie, en nous faisant lecture d'une partie du discours prononcé par le Général de Gaulle le 8 mai 1945, et je les en remercie.

Je salue également la présence de représentants du Conseil municipal des Jeunes (CMJ). J'évoquais auparavant la question de la citoyenneté : celle-ci concerne tous les âges et là, en l'occurrence, les CM1-CM2 des 7 écoles

de Bellevigne-en-Layon. Le CMJ, installé en fin d'année 2021, prend ses marques, conjointement animé par des membres de l'équipe municipale et le Centre socio-culturel. Ils sont déjà à l'origine des marches zéro déchets du 21 mai et de l'installation de boîtes à livres dans les communes. »



► FIBRE OPTIQUE : COMMENT ME RACCORDER ?

La fibre optique est en cours d'installation et de nombreuses habitations et entreprises peuvent déjà être raccordées.

La fibre est déployée par le Département sur la commune. Le réseau est installé dans les rues, sur le domaine public, au plus près des habitations. Afin d'être raccordé, **chaque habitant doit en faire la démarche auprès d'un fournisseur d'accès internet** ou FAI (orange, free, sfr pour les plus connus mais il en existe d'autres).

Pour savoir si vous êtes éligibles à la fibre et pour connaître les offres des différents FAI, rendez-vous sur anjou-fibre.fr, cliquez sur « je suis un particulier » et entrez votre adresse. Si vous êtes raccordable, le site vous indiquera les FAI que vous pouvez contacter. Si vous n'êtes pas encore relié au réseau, le site vous indiquera la date approximative d'installation. **Il est à noter que le raccordement à la fibre relève du choix de chacun et n'est aucunement obligatoire, comme peuvent parfois le prétendre des démarcheurs mal intentionnés.**

En cas de difficultés avec les outils informatiques et numériques, vous pouvez vous rapprocher de France service ou du conseiller numérique de la commune. Renseignements au 02 41 54 06 44 ou conseillernumerique@centresocial-coteauxdulayon.fr ou encore franceservices@centresocial-coteauxdulayon.fr.

Comment se déroule le raccordement de mon logement ?

Lors de votre prise d'abonnement, un rendez-vous est fixé avec un technicien qualifié pour installer la fibre dans votre logement.

Une prise terminale optique a été fixée dans mon salon. Sa position a été choisie avec le technicien en fonction de mon intérieur.

La fibre utilise la même infrastructure que le câble téléphonique, depuis le trottoir ou les parties communes de mon immeuble.

VILLAGES EN SCÈNE : OUVERTURE DE LA SAISON 2022 / 2023

La saison culturelle reprend du service en septembre. Le premier spectacle au pôle culturel de Faye-d'Anjou aura lieu le vendredi 30 septembre à 20 h 30. La compagnie Groupe Déjà viendra présenter *Cowboy ou indien*.

Cette pièce de théâtre a pour thème la famille, et particulièrement les liens entre frères et sœurs : « une fresque théâtrale qui convoque à la fois l'émotion et l'idiotie, l'absurde et le grinçant, la tendresse et la cruauté ».

Retrouvez toute la programmation et les informations pratiques sur le site internet de Villages en scène : villages-en-scene.fr ou auprès de la billetterie : 02 41 78 26 21 / billetterie@villages-en-scene.fr. La billetterie en ligne ouvrira le vendredi 19 août. Le guichet ouvrira le mardi 6 septembre.

Nouveau : La billetterie est désormais assurée par l'Office de tourisme Anjou Vignoble et villages.
2 points de vente sont installés :
- Chalonnes-sur-Loire, Pl. de l'Hôtel de ville
- Brissac-Loire-Aubance, Pl. de la République
Horaires : du mardi au samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures.

VILLAGES EN SCÈNE



LE CLAP DE RABLAY
CULTURE LOCALE & ARTS PLURIELS

Tout public

23 / 24 septembre 2022
Rablay sur Layon

vendredi 23 dès 19h
Prix libre

20h Les Clarkiiies
Rock Cajun
→ AMPHITHÉÂTRE

Bar et restauration sur place

samedi 24 dès 16h30
Entrée (+12 ans) 5€

Jeux en bois

17h30 Brother Kawa
Cie Ernesto Earytorí
Voyage musical déjanté

Chorale Transversale 19h

19h30 DJ Daft Meuf
Collectif

Le BAL des Martine 21h
Chansons pop-latino-rock

→ JARDIN DE LA MAIRIE

LE CLAP SE PRÉPARE À RÉSONNER

Le CLAP (Culture locale et arts pluriels) de Rablay-sur-Layon aura lieu les 23 et 24 septembre prochain.

Concerts, jeux, animations, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Découvrez le programme complet ci-contre.

Le tarif d'entrée est à 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans) pour la journée du samedi. Possibilité de se restaurer sur place.

Venez nombreux pour ce rendez-vous incontournable de la vie culturelle locale !

SPORTS ET LOISIRS

▶ DES BÉBÉS NAGEURS À LA PISCINE

La piscine du Layon propose des séances d'activités BB & CIE tous les samedis, de 10 h 45 à 11 h 30. Les apprentis bébés nageurs y sont acceptés dès l'âge de 9 mois et jusqu'à 5 ans.

Ces séances découvertes de l'eau sont une formidable occasion pour toute la famille de profiter des bonnes vibrations aquatiques et de commencer l'apprentissage natatoire des plus petits par le jeu.

Tout est fait dans ces activités pour que les enfants soient dans les meilleures dispositions possibles d'exploration : température de l'eau, matériels pédagogiques, accompagnement de professionnels...

La bonne humeur y est recommandée et l'amour de parents admiratifs nécessaire !

La piscine du Layon vous propose une séance d'essai gratuite, si vous avez eu le bonheur d'un heureux événement en 2021. Cette offre est valable jusqu'au 31 décembre 2022, sur présentation du livret de famille. Ces entrées sont à programmer auprès de l'accueil de la piscine et se font sur réservation.

Retrouvez toute l'actualité et les offres d'activités de la piscine du Layon sur www.piscine-du-layon.com ainsi que sur Facebook et Instagram.



▶ DANSE

L'association Modern'Jazz Mâchelles devient A Lay'on danse !

Pour la rentrée 2022, l'association est heureuse de vous annoncer qu'elle change de nom pour devenir A Lay'on Danse. Les cours de Modern'Jazz, Hip-Hop et Jaydance-Fitness étant dispensés dans les différentes salles de la nouvelle commune de Bellevigne-en-Layon, les membres du Bureau ont souhaité que le titre soit plus représentatif de ce qu'elle propose. Un nouveau logo fera bientôt son apparition.

Inscriptions ouvertes

Il est possible de s'inscrire dès maintenant pour la saison 2022/2023 aux différentes activités : danse enfant (4 - 8 ans), Hip hop (à partir du CE2), danse ado (à partir de la 6^e) et Jaydance (15 ans et plus).

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site internet modernjazzmachelles.com. Vous pouvez les déposer à la mairie de Mâchelles (boîte aux lettres) ou lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu le mardi 6 septembre 2022 à 20 h 30. La reprise des cours se fera à partir du mercredi 21 septembre.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rendre sur le site modernjazzmachelles.com ou à contacter l'association sur la page Facebook ou par mail : modernjazzmachelles@gmail.com.



▶ ÉCOLE DE MUSIQUE

L'association EMIL en charge de l'école de musique sur le territoire propose des cours pour tous les âges :

- éveil musical pour les 5 - 7 ans
- parcours instrumental (3 instruments au choix)
- formation instrumentale ou musicale enfants et adultes
- ZicoNéo pour accompagner les instrumentistes débutant leur première année

Toutes les informations pratiques et les inscriptions se font sur le site internet : emil.assoconnect.com. -
Contact : 02 41 78 60 15 - 06 85 05 73 27
e.m.i.l@wanadoo.fr

INFORMATION COMITÉ DES FÊTES
LE SAVIEZ-VOUS ? Le comité des fêtes de Thouarcé, les Thouarçonnautes, propose du matériel de fêtes et cérémonie à la location pour les particuliers. Ainsi, pour vos événements (anniversaires, mariages, fêtes, etc.), le comité des fêtes peut vous louer : des chapiteaux (4x4 m ; 8x8 m ; 8x6 m ; 10x4 m) ; des planchas gaz ; de la vaisselle (assiettes, verres, couverts) pour 100 personnes ; des tables et des chaises. Pour connaître les tarifs et pour tout renseignements ou réservations, contactez le comité des fêtes au 06 18 56 30 07 ou 06 62 34 92 92 ou cdftouarce.location@outlook.fr

CENTRE SOCIOCULTUREL DES COTEAUX DU LAYON

LA HALTE GARDERIE LES PETITS BOUCHONS : EVOLUTION DES JOURS D'OUVERTURE ET DES HORAIRES

La halte-garderie Les Petits Bouchons, sur la commune déléguée de Thouarcé, évolue ! Le 29 août 2022, la structure étend ses horaires et ses jours d'ouverture pour mieux répondre aux besoins des familles : Du lundi au vendredi de 8 heures à 17 h 30.

La halte permet de vivre des temps de séparation, de rencontrer d'autres enfants et professionnelles, d'échanger avec les familles fréquentant la structure, de prendre un peu de temps pour soi et permettre à son enfant de faire des découvertes dans un lieu adapté.

Besoin d'un accueil occasionnel (jusqu'à 2 jours/semaine) ?
Demande de dépannage sur un accueil plus complet sur un temps donné ? Pour plus de renseignements, contactez Magalie Cesbron, directrice au 02 41 54 06 44.



ENFANCE-JEUNESSE : ETÉ 2022 ET RENTRÉE SCOLAIRE

Enfance (PS au CM2) : Mise en place de Veillées dodos au camping (1 par semaine, durant tout l'été), Bamboche au camping le 31/08 (journée festive avec la présence de Jimmy), Camps enfance : 12 camps proposés en collaboration avec les Bambins du layon (2 camps) et Girond'O Animation (4 camps), soit un total d'environ 173 enfants accueillis.

Jeunesse (A partir de la 6^e) : Summer Night le Jeudi 7 juillet à Martigné-Briand, soirée d'ouverture de l'été, tournoi de foot inter-centre et spectacle de foot freestyle le 12 /07 à Beaulieu-sur-Layon, journée voile au lac de Maine le 29 juillet avec la junior association TYKA, camps jeunesse : 13 camps proposés avec des thématiques diverses et variées, pour environ 200 jeunes.

Afin d'encadrer les enfants et jeunes dans de bonnes conditions, une vingtaine de vacataires complètera l'équipe permanente durant cet été.

Rentrée Scolaire 2022

Les démarches d'inscriptions pour l'accueil de loisirs 2022-2023 (mercredis et vacances scolaires) sont possibles depuis le 9 juillet. Les démarches d'inscription sont à faire sur votre portail, après réception d'un dossier d'inscription. Accueil à partir de 3 ans, inscription ponctuelle et/ou régulière, à la journée ou à la demi-journée...

RETOUR SUR LA PARENTHÈSE ARTISTIQUE

Pour une première, c'est une grande réussite : Plus de 850 personnes sur les 3 jours de 0 à 95 ans ! Des sourires et des rires d'enfants, de la création, du soleil, des jeux, de l'envie d'être ensemble, des générations qui se croisent et échangent, de la musique, des parents, des grands-parents, des jeunes...

Le centre socioculturel est fier d'avoir pleinement rempli son rôle d'agitateur du territoire et de créateur de lien social. En ces temps incertains où la tentative du repli sur soi est une réalité, nous avons prouvé que les habitants de nos communes ont envie et besoin de rencontres intergénérationnelles, de créer, et de passer des bon moments, simples, en famille ou entre amis.

Et demain ? Dès maintenant, nous pouvons ensemble imaginer quelles peuvent être les futures animations et nous sommes preneurs de vos idées et envies.

Une belle démonstration, qu'ensemble, on peut faire de belles choses !

RENTRÉE 2022 : TOUT REDÉMARRE !

- **Ateliers Socioculturels :** Ateliers numériques, pastel, travaux d'aiguille à la main et à la machine, yoga, marche nordique, dessin, tricot, chorale, peinture, feutrage de laine, danse seniors, gym d'entretien, Qi gong, multisports enfants...Vous avez d'autres envies ? Venez-nous le faire savoir, nous verrons ce qu'il est possible de mettre en place

- **Reprise des différents services et animations du Centre Socioculturel :** Rencontres du Relais Petite enfance, animations famille, animations jeunesse, accompagnement France services et permanences des partenaires, groupe agir local, Repair Café, actions Bien Vieillir...

- **Organisation de la Fête des Possibles par le collectif « Agir Local » :** Une journée festive pour mettre en valeur les initiatives citoyennes et les acteurs du territoire qui construisent une société plus durable. Au programme, des stands et des ateliers : alimentation, biodiversité, énergie, recyclage et réparation, jeux en bois et buvette locale

- **Voyages seniors au Croisic :** Du samedi 10 au mercredi 14 septembre. Informations et inscriptions au 02 41 54 06 44

Contacts et renseignements : 02 41 54 06 44 ou
accueil@centresocial-coteauxdulayon.fr
www.habitants-associes.fr



PERSONNEL MUNICIPAL

▶ LES ARRIVÉES ET DÉPARTS



Michel Sala est arrivé au sein des services de la communauté de communes en avril dernier comme responsable des services techniques (secteur 4) en remplacement de Richard Marais, désormais retraité. Diplômé d'un DEUST en maintenance hospitalière, hôtelière et immobilière à l'ESTHUA d'Angers, il a ensuite travaillé durant 4 ans au marché d'intérêt national (MIN) de Vivy. Il a ensuite intégré la commune des Ponts de Cé où il a occupé plusieurs postes (adjoint au responsable des bâtiments, responsable bâtiment puis responsable du centre technique municipal). Au sein du secteur 4, il souhaite travailler, en parallèle des différents projets menés par les communes, sur l'organisation du service.



Depuis le 1^{er} mai dernier, Aurore Bodin-Beaulieu est la responsable éducation, enfance, jeunesse et vie sociale au sein des services de la commune. Titulaire d'une maîtrise en sciences humaines, option archéologie médiévale, elle a toujours souhaité travailler avec un public jeune sans pour autant devenir enseignante. Ce parcours l'a tout naturellement conduite vers les métiers de l'animation. En effet, Aurore était auparavant en poste au sein du centre socioculturel des Coteaux du Layon depuis une petite dizaine d'années. Au sein de la commune, elle est désormais en charge de l'organisation et de la coordination des affaires scolaires (ATSEM, restauration scolaire, garderie périscolaire), des services de l'enfance et de la jeunesse (en lien avec le centre social).



Alice Thué est bibliothécaire au sein des services de la commune. Ses missions sur les bibliothèques de Bellevigne sont l'accueil et le secteur romans adultes et revues (achat d'ouvrages, gestion des fonds, conseils etc.).

Après avoir passé un BAC littéraire, elle a enchaîné sur des études d'anglais. Elle a par la suite fait de la réception d'appels, le tout en région parisienne.

En arrivant en Maine et Loire elle a beaucoup travaillé dans les vignes en tant que saisonnière. Elle est devenue bibliothécaire suite à une formation. Elle a tout d'abord occupé le poste d'employée pour l'association gestionnaire de la bibliothèque de Rablay à partir de 2008 avant de rejoindre les services de la commune. Une évolution professionnelle en toute logique pour celle qui aime passionnément les romans policiers. Ce qui ne l'empêche pas de faire des confitures tout l'été!



Chloé Leray est arrivée au sein de la commune au poste de bibliothécaire également. Elle est en charge des acquisitions et du suivi des albums et romans jeunesse. Elle s'occupe également des actions pédagogiques auprès des sept écoles de Bellevigne-en-Layon. Avant de travailler en bibliothèque, Chloé souhaitait devenir professeur des écoles. N'ayant pas obtenu le concours, elle a choisi de se réorienter vers la lecture publique. Depuis septembre, elle a ainsi effectué plusieurs remplacements dans les bibliothèques de la communauté de communes Loire Layon Aubance avant de prendre son poste actuel. Lorsqu'elle n'est pas plongée dans les livres pour le travail, elle apprécie faire la lecture à ses deux filles.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE S'ENGAGE POUR LE CLIMAT



Rénovation énergétique, mobilité, gestion de l'eau, alimentation et agriculture, énergies renouvelables... la Communauté de communes Loire Layon Aubance s'engage en faveur de la transition énergétique et écologique. Découvrez le dossier complet dans le magazine de la Communauté de communes de juin sur :

loire-layon-aubance.fr/collectivite/magazine/
Zoom sur 3 actions concrètes !

ACCOMPAGNER ET FACILITER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vous avez un projet de travaux de rénovation ? Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé !

- Un n° unique pour un premier contact téléphonique : 02 41 18 01 08
- En fonction des revenus du foyer et des travaux envisagés, vous êtes pris en charge par l'une des deux associations dédiées : Alisée ou Soliha
- L'accompagnement est adapté à vos besoins, avec des rendez-vous dans les maisons France Service ou même directement sur le site des travaux.



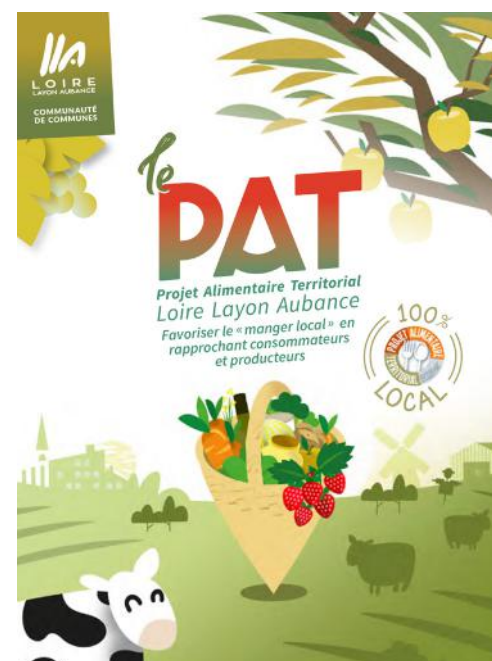
VIVRE LA MOBILITÉ AUTREMENT

Dans le cadre de son projet de territoire et pour lutter, à son échelle, contre le changement climatique, la pollution de l'air, la pollution sonore et l'étalement urbain, la Communauté de communes construit son schéma de mobilité et met en place des actions concrètes, dont :

- La subvention vélo à assistance électrique : depuis le 1er avril, une aide financière peut vous être accordée pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée.
- La mise en place prochaine d'une plateforme de covoiturage pour les trajets du quotidien. La région Pays de la Loire participe aux frais de covoiturage domicile-travail : www.paysdelaloire.fr

- Le schéma directeur cyclable : 11 liaisons cyclables permettant de mailler le territoire pour les déplacements du quotidien ont été identifiées et une étude de faisabilité est en cours
- Le transport à la demande (TAD) : un véhicule vous prend au point d'arrêt « TAD » le plus proche de chez vous et vous dépose à une gare, un arrêt de car ou un pôle de centralité.
- Le Comité des partenaires de la mobilité : tous les particuliers ou entreprises de 50 salariés ou plus sont invités à participer au Comité des partenaires de la mobilité. Informations : mobilite@loirelayonaubance.fr

Informations sur tous ces points : www.loire-layon-aubance.fr



FAVORISER LE « MANGER LOCAL »

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) Loire Layon Aubance vise à soutenir les circuits courts, à développer une alimentation durable et de qualité accessible à tous, notamment dans les cantines, et à lutter contre le gaspillage alimentaire. La Communauté de communes a obtenu la labellisation de niveau 2 pour son PAT, véritable reconnaissance du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Cette année, elle renforce encore son engagement en organisant son premier forum des produits locaux, destiné aux professionnels, le 17 octobre à Bellevigne-en-Layon. L'occasion pour les professionnels de la restauration et du commerce alimentaire de rencontrer les agriculteurs et producteurs du territoire.

Découvrez le Projet Alimentaire Territorial Loire Layon Aubance ici : www.loire-layon-aubance.fr/collectivite/magazine/

AGENDA DES MANIFESTATIONS

JUILLET

20^E BROCANTE ET VIDE-GRENIER



Dimanche 17 juillet - de 6 h à 18 h 30
Prairie de la Grande Arche face à la piscine du Layon

Vide grenier organisé par la société union agricole et le FC Layon

Tarif : 12 € les 5 m / 2 € par mètre supplémentaire

Contact :

layonfc@gmail.com - Tel : 06 33 15 63 30

neufbourguat@orange.fr - Tel: 06 38 83 07 70

EXPOSITION DE CHLOÉ MALARD ET SYLC

Du 1^{er} juillet au 4 septembre 2022

Tous les jours de 14h30 à 18h30 au Villages d'artistes - Rablay-sur-Layon.

Le Village d'Artistes est heureux de vous présenter son exposition d'été avec Chloé MALARD & SylC. Deux univers mêlant la figure humaine aux éléments naturels ; animal, minéral et végétal se lient subtilement au corps et au visage de l'être humain. Deux mondes mystérieux où le souvenir prend le pas sur le réel, dévoilant un paysage intérieur poétique et mélancolique.

Chloé Malard et SylC vous invitent à entrer dans les entrelacs de leurs mémoires, à plonger dans les brumes de leurs pensées... à laisser l'émotion et l'inconscient parler.

Gratuit

Contact :

villageartistes@rablaysurlayon.com

villageartistesrablay.com

CONCOURS DE PÉTANQUE

Le samedi 23 juillet à partir de 13 h à Faveraye-Mâchelles (parking au dessus de la salle de Loisirs).

10 € par équipes

Organisé par le comité des fêtes.

Contact :

Jean-Jacques Fonteneau

06 14 72 18 24

cdfmachelles@laposte.net

AOÛT

TOURNOI DE PÉTANQUE

Samedi 27 août à 13 h 30 au stade des Rondières - Thouarcé

Tournoi de pétanque avec de nombreux lots. En doublette (3 boules)

5 € par personne

Organisé par l'association du don du sang

Contact : 06 86 74 80 56

garreau.pntg@orange.fr

18^E MARCHÉ DES POTIERS - LES TERRES CRÉATIVES

Samedi 20 août de 14 h à 20 h et



dimanche 21 août de 10 h à 19 h au Villages d'artistes - Rablay-sur-Layon
La terre, l'eau, le feu, l'air... La magie des éléments maîtrisés par les céramistes fait de ce marché singulier un évènement incontournable en Anjou.

Chaque création révèle les multiples potentialités de la terre dans une grande diversité de techniques. Grès, raku, faïence, porcelaine, terres cuites ou vernissées, terres polies ou enfumées... Les céramistes apportent par leur sensibilité et leur personnalité une vision contemporaine à la tradition millénaire du travail de la terre.

Gratuit

Contact :

villageartistes@rablaysurlayon.com

villageartistesrablay.com

SEPTEMBRE - OCTOBRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET INSCRIPTIONS

COURS DE DANSE A LAY'ON DANSE

Mardi 6 septembre à 20 h 30 à la salle des Doves - Thouarcé

Voir p.16

EXPOSITION DE ANISSA ALLAM VAQUEZ ET LAURA SANCHEZ FILOMENO

Du 9 septembre au 13 novembre 2022 - Ouvert les vendredis, samedis, dimanches et jours fériés de 14 h 30 à 18 h 30.

Villages d'artistes - Rablay-sur-Layon
Gratuit

Contact :

villageartistes@rablaysurlayon.com

villageartistesrablay.com

COLLECTE DE SANG

Jeudi 15 septembre de 16 h 30 à 19 h 30

Salle des fêtes de Faveraye-Mâchelles

Organisé par l'association du don de sang de Thouarcé, Faye-d'Anjou Chavagnes-les-Eaux et Faveraye-Mâchelles.

Inscription - renseignements :
dondesang.efs.sante.fr

FÊTES DES POSSIBLES

Samedi 1^{er} octobre - de 14 h à 18 h au Parc du Neufbourg à Thouarcé

Agir Local, un collectif d'habitants du territoire qui souhaite échanger sur la consommation et les actions locales soutenu par le Centre Socioculturel des Coteaux du Layon organise « La Fête des Possibles ».

Cet évènement a pour objectif de rendre visible des associations, des initiatives citoyennes et des acteurs du territoire qui construisent une société plus durable, humaine et solidaire et d'inviter toutes et tous à découvrir ces initiatives.

Cette journée réunira des stands et des ateliers sur différentes thématiques : l'alimentation, la biodiversité, l'énergie, le recyclage & réparation. De plus, des jeux en bois seront à la disposition des petits comme des grands, ainsi qu'une buvette locale.

Gratuit

Renseignements :

coteauxdulayon.centres-sociaux.fr